



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

21.11.2017

Dossier complet le :

21.11.2017

N° d'enregistrement :

2017-2815

1. Intitulé du projet

Construction d'une plateforme logistique sur la commune d>Allonnes par la société LE HENAFF.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LE HENAFF

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

PATIN Hervé, Président

RCS / SIRET

9 6 2 | 5 0 0 | 2 6 0 | 0 0 0 3 0

Forme juridique SACA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement	Projet couvrant un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 ha et inférieure à 10 ha et dont la surface de plancher créée est inférieure à 40 000 m ² : assiette du terrain = 9,52 ha et surface de plancher de 25 130 m ² environ.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet, porté par la société LE HENAFF (groupe Descours et Cabaud), consiste en la création d'une plateforme logistique sur la commune d>Allonnes (72).

Le terrain retenu se situe sur la zone d'activité concertée du Monné, au Sud-Est de la commune, sa superficie est de 95 179 m².

La plateforme comprend les éléments suivants :

- 4 cellules de 6000 m² unitaire de stockage et préparation de commande,
- 600 m² de bureaux/locaux sociaux,
- 100 m² de locaux techniques,
- 250 m² de local de charge,
- voiries et parking,
- auvent de stockage extérieur (environ 2000 m²).

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif la construction d'une plateforme logistique régionale pour le groupe DESCOURS & CABAUD. La localisation de ALLONNES (72) correspond au barycentre de la région de distribution. L'effectif prévu sur cette plateforme est de 70 personnes. Le but est que la plateforme logistique soit opérationnelle 1er semestre 2019.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les grandes étapes du chantier seront les suivantes :

- Terrassement généraux : avril-mai 2018,
- Clos couvert : mai-octobre 2018,
- Aménagements intérieurs : septembre-décembre 2018,
- Aménagements extérieurs : décembre 2018 - janvier 2019.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site sera dédié au stockage et à la préparation de commande de matériels à destination des professionnels (fournitures plomberie, produits BTP, quincaillerie, EPI, outillage, ...).

Le site réceptionnera les marchandises au niveau des différents quais de réception. Ces marchandises seront ensuite stockées (après contrôle) dans les racks et enregistrées informatiquement (type, quantité, localisation).

En fonction de la demande des différents magasins du groupe, les collaborateurs se chargeront des préparations de commandes. Les palettes à destination des magasins seront alors chargés dans les poids lourds au niveau des quais de chargement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à permis de construire.

Parallèlement, une procédure d'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement sera menée.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du site	95 179 m ²
Emprise au sol des bâtiments	24 797 m ²
Voiries et parkings	17 235 m ²
Espaces verts	52 815 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZAC du Monné
72 700 ALLONNES

Coordonnées géographiques¹ Long. 00°08'52"E Lat. 47°56'47"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le plan de prévention du bruit de la Sarthe a été approuvé le 30 mars 2012.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est concernée par le plan intercommunal de prévention du risque naturel inondation par la rivière "La Sarthe". Ce PPRNi a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 17/05/2001. Cependant, le site n'est pas situé en zone inondable.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'extrémité Nord-Est du site est située sur une ancienne décharge de la CUM. Le site est référencé dans la base BASIAS sous le n° PAL7203453.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe pas de périmètre de protection sur la commune de Allonnes ni sur les communes avoisinantes. Les périmètres de protection les plus proches sont situés entre 8 et 9 km.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche est constitué par la ZSC " Vallée du Narais, forêt de Bercé et ruisseau du Dinan" référencée n°FR5200647. La site est à plus de 16 km à l'Est du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est "Le jardin d'horticulture" à près de 8 km au Nord-Est.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site sera alimenté par le réseau public d'adduction en eau potable. Son fonctionnement sera à l'origine d'une consommation en eau principalement pour les besoins sanitaires.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera l'apport de matériaux extérieurs pour les couches de forme. Cela représentera approximativement 20 500 m ³ de matériaux répartis sous les voiries (sur 40 cm environ) et sous le bâtiment (sur environ 50 cm).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est implanté au sein d'une zone d'activité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de stockage n'est pas génératrice de flux de pollution susceptible d'affecter les zones NATURA 2000 (la plus proche se trouvant à plus de 16 km).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création de la plateforme engendrera la consommation d'espace actuellement en friche dans la ZAC. Il y aura substitution par des surfaces bâties, des voiries et des zones de stationnement.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Allonnes n'est concernée par aucun PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune dispose d'un PPRI, mais la zone en projet n'est pas située en zone inondable.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La circulation des véhicules au niveau du site, engendrera des émissions sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses engendrées par le projet seront uniquement liées à l'exploitation et la sécurité du site.</p> <p>Des émissions lumineuses existent déjà. Il s'agit des émissions lumineuses engendrées par les activités voisines.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets atmosphériques seront principalement liés aux gaz d'échappement des véhicules circulant sur le site (poids lourds et véhicules légers). le site disposera également d'une chaudière gaz pour le chauffage des cellules de stockage. Cette chaudière sera à l'origine de rejets de gaz de combustion.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets liquides du site seront les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - eaux usées (sanitaires) : réseau public - eaux pluviales : réseau public
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées du site seront directement renvoyées vers le réseau public des eaux usées.</p> <p>Les eaux pluviales de toiture seront reliées au réseau public des eaux pluviales après tamponnement dans un bassin d'orage.</p> <p>Les eaux pluviales de voiries seront également rejetées dans le réseau public des eaux pluviales, après passage dans un séparateur d'hydrocarbures mais sans tamponnement (comme prévu dans le règlement de la ZAC).</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets issus du projet seront essentiellement de type déchets banals (papiers, cartons, plastiques) et ordures ménagères. Ils seront pris en charge par des prestataires agréés.</p> <p>Les opérations de maintenance pourront également générer des déchets dangereux. Le cas échéant, ces déchets seront traités en filière agréée en fonction de leur typologie.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'accueil du projet est une parcelle inoccupée de la ZAC du Monné, dont l'usage est destiné à accueillir des activités industrielles, logistiques ou artisanales.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le mode de gestion des eaux pluviales sera conforme en règlement de la ZAC, qui s'appuie sur le dossier loi sur l'eau établi dans le cadre de la création des réseaux de la ZAC.

Par ailleurs, le site sera soumis à la réglementation ICPE et à ce titre sera régulièrement suivi par les services de la DREAL. Ce suivi permettra de confirmer l'absence d'effets négatifs notables du projet sur l'environnement et la santé humaine.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le rejet des eaux pluviales sera réalisé, après tamponnement (pour les eaux de toiture) ou après séparateur d'hydrocarbures (pour les eaux de voiries), dans le réseau public existant.

Le terrain est implanté au sein d'une zone d'activité.

Comme précisé précédemment, les incidences du projet sur l'environnement seront faibles et maîtrisées.

Par conséquent, il ne nous semble pas nécessaire de réaliser une étude d'impact détaillée pour ce projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Lyon

le,

20 novembre 2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus